



48 avenue Léon Blum

29000 QUIMPER

02 98 53 11 10

contact@edcmasse.fr

<https://www.auto-ecole-masse.com/>

# Programme de Formation

## Formation PERMIS A1/A2

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 et A2

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- 2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public, prise de conscience des risques et sanction-formation. Spécificités de la conduite d'un deux-roues.
- 3) **Une formation pratique** :

**PERMIS A / A1 / A2**  
Éléments pour l'Évaluation & les Notifs. Chèques

### PROGRAMME DE FORMATION REMC

**C1 Maîtriser**  
le mouvement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, sans obstacle.

- a. Connaître et adapter les comportements admissibles en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principes ergonomiques, les principes commodes et le tableau de bord.
- c. Installer et déplacer la machine sans l'aide du moteur.
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Installer et réajuster les supports de vitesse.
- g. Adapter la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Savoir équilibrer, maintenir la stabilité et guider la moto sans et avec passager.
- j. Maîtriser l'utilisation de l'équipage pour transporter automatiquement.
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

**C2 Appréhender**  
la route et conduire dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices visuels et en tenir compte pleinement pour optimiser la conduite des deux-roues.
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir le voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être attentif de l'arrière au rétroviseur et de regard en avant.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Associer les conduites et les conduites à sens gauches.

**C3 Circuler**  
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files, savoir pratiquer dans les dépassements autorisés et à les conditions de sécurité et la situation d'apparition le permettant.
- j. Conduire quand l'obscurité et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'arrêt et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.

**C4 Pratiquer**  
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Répondre et effectuer un frein longue distance en autonomie.
- c. Connaître les péripages locaux de risque, ceux plus spécifiques d'un conducteur des motocyclistes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Réaliser, Réagir, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite de véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateurs, limiteur de vitesse).
- f. Savoir des notions sur l'entretien et le diagnostic de la motocycliste.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

**CODES ROUSSEAU**  
la maison de la pédagogie



48 avenue Léon Blum

29000 QUIMPER

02 98 53 11 10

contact@edcmasse.fr

<https://www.auto-ecole-masse.com/>

## **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- Avoir 16 ans permis A1/18 ans permis A2
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Passer l'Epreuve Théorique Moto (ETM)

## **RESULTATS ATTENDUS**

Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

## **MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

### • *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé de la mention 2 roues et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### • *MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES*

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

### • *EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE*

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

**Conditions de réussite** : satisfaire un examen blanc.



48 avenue Léon Blum

29000 QUIMPER

02 98 53 11 10

contact@edcmasse.fr

<https://www.auto-ecole-masse.com/>

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière en deux temps : examen plateau et examen circulation

### **DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION**

*20 heures de conduite minimum*

### **DATE(S) :**

*Nous consulter*

### **INFORMATION HANDICAP**

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>